



Tout dans les communications, et dans la manière de communiquer ...

Depuis plusieurs semaines, nous enregistrons des effets d'annonces, en DP, en CHSCT, en CE, parfois après celles faites dans les réunions de services. On ne sait plus trop où se situe le discours « officiel ». De celui-ci, on vous livre le retour. A notre avis, un (re)cadrage devient urgent.

Au titre de la CFDT, nous avons pointé que de plus en plus d'informations étaient données en dehors des instances représentatives du personnel. Nous ne trouvons pas cela correct et nous avons voulu rappeler les instances. A partir du moment où une information concernant l'organisation du travail ou susceptible d'avoir des incidences en matière de conditions de travail est connue, elle doit être communiquée aux représentants du personnel, de façon formelle en inscrivant à l'ordre du jour, ou de façon plus informelle en communications du Président de l'instance. De plus en plus fréquemment, des annonces sont faites avant que les représentants du personnel disposent de cette information. Nous serons attentifs à ces dysfonctionnements, d'autant que les propos véhiculés, qu'ils correspondent à une réalité ou non, sont susceptibles d'aggraver les situations en matière de risques psychosociaux, générant des anxiétés dans un contexte en profonde mutation.

LMDE

49 collègues ont été accueillis au 2 septembre. Parmi eux, 2 personnes intégreront définitivement Union au 1^{er} janvier 2014 : cela concerne la responsable des relations sociales qui assure auprès du Directeur général le fonctionnement des relations sociales et plus particulièrement le CE LMDE, et la secrétaire du CE de la LMDE. Il a été constaté 3 refus de transfert. Ces trois personnes ont été reçues et font l'objet de procédures de rupture du contrat de travail. Pour une personne qui avait un mandat de représentant du personnel au sein de la LMDE, l'administration du travail n'a pas autorisé le transfert. Cette personne est dans la filière logistique (assistant logistique). L'employeur MGEN Union ne contestera pas et la personne concernée restera LMDE.

Un séminaire d'accueil a été organisé le 25 septembre.

Brèves CFDT CE MGEN Union du 27 septembre 2013

La RH se prépare à la phase suivante avec le référentiel de fonctions et l'intégration de l'ensemble des collaborateurs LMDE début 2014.

La CFDT a interpellé sur d'éventuelles intégrations à venir, au cours de cette seconde phase, à MGEN Union.

Le Président du Comité d'établissement a indiqué que l'ACP se posait encore beaucoup de questions sur la situation de la LMDE. Il précise cependant qu'à ce stade il n'a pas connaissance d'une deuxième phase impliquant MGEN Union. Le back office sera MGEN, le centre de gestion est à Rungis et le réseau est réparti au national. Il rappelle ce qui a été acté avec les dirigeants de la Mutuelle LMDE : la LMDE conserve ses instances politiques, sa direction générale, sa direction prévention et sa direction développement et les personnels affectés au fonctionnement du siège de la LMDE. Il n'y a pas de projet d'autres transferts à MGEN Union à cette date. Il n'est absolument pas prévu, notamment, que la Direction santé – prévention de la LMDE intègre MGEN Union, mais de manière pragmatique et intelligente, il y aura échanges et collaborations. Beaucoup de questions se sont également posées sur la communication LMDE, sur les relations sociales LMDE.

A Union, on est dans une phase d'ajustement liée à la gouvernance, liée au pilotage et les enjeux seront précisés lors de la réunion programmée par le Directeur groupe MGEN.

Nouvelle gouvernance

Les instances sont en place. Un article est en train d'être préparé dans Tempo et, sauf problème technique majeur, nous aurons l'organigramme actualisé selon les DGA et selon les structures, sur le portail, la première semaine d'octobre.

Tous les collaborateurs qui ont changé de direction ont reçu un courrier de changement d'affectation. Cela concerne principalement l'ex secrétariat général, mais aussi un certain nombre d'autres secteurs. Les derniers ajustements concernent tous la DGA Affaires générales. Les collaborateurs du Château de la Verrière sont rattachés, selon les fonctions, à la formation ou aux services généraux. L'activité de création de la PAO est passée sous la direction de la communication.

Deux personnes en charge des régies passent aux services généraux.

Plateau / outil Orion

Un point a été fait sur l'outil Orion qui présente des caractéristiques techniques confirmées comme pertinentes et un certain nombre d'évolutions dans le

Brèves CFDT CE MGEN Union du 27 septembre 2013

fonctionnement et dans le pilotage ont été mises en évidence. On nous annonce en projet la constitution, pour quelques mois, d'un plateau Orion au 32e étage de la Tour Montparnasse. Cette mise en place concernerait en majeur des collaborateurs de Chorégie, mais aussi de MFP Services et de MGEN Union. A ce stade, il n'y aurait pas encore suffisamment d'éléments sur le nombre de personnes concernées, leurs activités, leurs fonctions pour l'inscrire en tant que tel au niveau des instances représentatives du personnel, mais cela ne saurait tarder. CHSCT et CE extraordinaires sont envisagés en octobre. Pour Chorégie, dont la structure est la plus touchée, le projet a été déjà abordé en CE Chorégie. A Union 15/20 personnes pourraient être concernées, mais le Président du CE ne sait pas encore la répartition entre prestataires et salariés d'Union (sic). Ces salariés seraient implantés à la Tour à compter du 1^{er} décembre (changement temporaire de lieu de travail), dans une grande synergie Orion (regroupement d'une 100ene de personnes d'horizons divers travaillant sur ce projet, mais la volumétrie du plateau n'est pas encore précise).

Augmentation individuelle et attributaires

11 salariés d'Union n'ont eu aucune augmentation individuelle depuis au moins trois ans. Leur situation fera l'objet d'un examen attentif. Le DRH n'a pas distingué de traits communs discriminants dans ces 11 situations (pas de groupes de personnes, de filières spécifiques, ...).

Promotions

Elles sont retardées en conséquence de la réorganisation. Elles pourraient porter sur octobre.

Espace Saint Michel :

Une réflexion est en cours sur la finalité de l'Espace Saint Michel. Se pose la question de l'articulation avec les Espaces de mutualisation. Ce site restera-t-il MGEN Union ? Un travail est initié avec la section de Paris, la communication, le développement ...

La CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous

Prochain Comité d'Etablissement le 30 octobre 2013

Attention nouveau site pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales) :

Rendez-vous sur : <http://www.cceuesmgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic

<http://www.cfdt-mgen.org>